

WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260408_33

↳ Migration du logiciel de gestion du Relais Petite Enfance « les petits Loups » -
Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais.

Date de la convocation

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

SERVICE PETITE ENFANCE

**MIGRATION DU LOGICIEL DE GESTION DU RELAIS PETITE ENFANCE « LES
PETITS LOUPS »
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS**

Le 13 mars 2026, la Commune a déposé auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais une demande de subvention d'investissement (2026 CAF – Equipement et véhicule).

Le projet se décline en la migration du logiciel actuellement utilisé au Relais Petite Enfance « les petits Loups » qui ne bénéficiera plus de suivi, ni de mise à jour. En effet, l'entreprise Abellium a racheté Relais Soft qui était l'entreprise fournissant le logiciel du RPE.

Le logiciel Mentalo, proposé par Abellium, permet une prise en main plus fluide dans l'enregistrement des données pour les différentes instances obligatoires du relais petite enfance.

De plus, cette migration favorisera la mise en place du Guichet unique en projet actuellement car le logiciel permettra au service petite enfance d'être en réseau. Les familles seront enregistrées une seule fois, les pré-inscriptions seront gérées sur le logiciel. Ce qui apportera une fluidité de travail et la réduction d'une lourdeur administrative présente actuellement.

Le projet se décline en une migration du logiciel vers la version la plus récente et une formation à l'utilisation de ce dernier indissociable l'une de l'autre.

Ainsi le coût de la migration et de la formation est considéré comme un ensemble, repris comptablement en investissement.

En conséquence,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

VALIDE le projet de migration du logiciel de gestion du Relais Petite Enfance « les Petits Loups ».

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais sa participation la plus élevée et à signer tous les actes afférant,

DIT QUE les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Serge DEVIN.

#signature#